



## LA CFDT TRAHIT LES PERSONNELS

**Après la manifestation du 17 octobre, il n'aura fallu que 4 jours à la CFDT pour aller négocier avec M. Hirsch.**

En effet, le syndicat CFDT a décidé le 21 septembre d'aller négocier nos jours de congés avec le directeur général de l'AP-HP sur des bases qui ne sont pas celles de l'intersyndicale dont ils faisaient partie jusqu'alors.

Les nouvelles revendications que la CFDT a mis sur la table des négociations en contre-parti de rien car la CFDT dit que c'est contre la validation et le paiement des heures supplémentaires effectivement réalisée sauf que la direction générale précise qu'il faut que ça corresponde à une nécessité de service. C'est l'une des réponses qui est déjà donnée aux agents aujourd'hui avec le fait que si les agents dépassent leurs horaires de travail c'est qu'ils ne savent pas s'organiser. Rien ne changera sur ce point quoi qu'en dise la CFDT.

La CFDT a également accepté la suppression du jour fête des mères ainsi que les jours médaille.

Ils ont également accepté la suppression du forfait protocole qui correspond à 2 jours pour les personnels qui travaillent en 7h36 et 6 jours pour ceux qui travaillent en 7h50.

Ils sont aussi d'accord pour que tout le monde travaille en 7h36 et là encore les personnels qui travaillent en 7h50 vont perdre 2 jours de RTT. A l'arrivée une mère de famille qui travaille en 7h50 va perdre 9 jours de congés par an.

Quant à l'intégration du temps de repas dans le temps de travail la CFDT dit qu'elle sera conservée pour tous mais là encore la direction générale indique que ce n'est que pour les agents restant à la disposition continue de l'employeur, est-ce que le fait d'aller au self permet de rester à la disposition de l'employeur ? Tout n'est pas clair.

La CFDT accepte aussi que sous couvert de volontariat il y ait des horaires en 7h30 voire en 7 heures mais nous savons tous que les nouveaux arrivants s'ils veulent du travail seront obligés d'accepter.

**Mais la CFDT peut trahir autant qu'elle veut car pour qu'un accord soit validé entre la direction et les syndicats il faut que les signataires représentent plus de 50% des personnels aux élections et la CFDT n'a que 15% des voix sur L'AP-HP et la CGT et SUD réunis représentent 55% des voix donc il n'y a pas de danger de ce côté-là. Par contre cela montre l'importance des élections professionnelles et l'importance de voter pour les syndicats qui défendent vraiment l'intérêt des personnels comme SUD ou la CGT et surtout pas pour la CFDT.**